

CAPACITÉ EN DROIT



**à distance*

La Capacité en Droit est une formation préparant les non bacheliers et non bacheliers ou bacheliers et bacheliers à des professions juridiques et administratives. Elle offre la possibilité, sous certaines conditions, d'accéder à la licence en droit et de poursuivre éventuellement après son obtention en master. Elle présente un intérêt pour toutes celles et tous ceux qui n'ont pu terminer leurs études secondaires et qui souhaitent progresser dans leur carrière professionnelle.

L'entrée en formation de Capacité en Droit est accessible sans condition de diplôme dès l'âge de 17 ans révolus. C'est un diplôme d'État, de niveau

IV (niveau Bac), délivré uniquement par les universités, sanctionnant la réussite aux examens du premier et du second semestre se déroulant en une année.

La formation étant partiellement à distance en système de classe inversée, il est nécessaire de disposer d'un accès régulier à un ordinateur et à internet. Il est proposé aux candidates et candidats des cours via la plateforme Moodle et des regroupements en présentiel. Cette formation peut être suivie quelque soit votre lieu de résidence en Nouvelle-Calédonie (sauf pour les examens).